

Peu à peu, et à mesure des besoins d'une société qui grandit et s'étend, le pouvoir déléguait les fonctions de juger et de combattre, en s'en réservant la suprême direction.

Mais chez des peuples encore dans la simplicité du premier âge, la guerre étoit une irrupcion soudaine et imprévue, les crimes étoient l'effet d'un premier mouvement ; il n'y avoit d'art et de combinaison, pas plus dans la guerre que dans le crime, il n'en falloit pas plus pour repousser l'ennemi ou juger le malfaiteur : tous les membres de la société pouvoient être juges et guerriers. On jugeoit par Jury, on armoit par Conscription, institutions de l'enfance, que l'ignorance des modernes publicistes a tenté d'appliquer à l'âge avancé de la société.

Comme ces fonctions étoient passagères, ainsi que les causes qui en provoquaient l'exercice, le pouvoir lui-même étoit vivager : cependant, et dès les tems les plus anciens, la reconnaissance des peuples, pour l'homme qui les avoit défendus ou éclairés, et plus encore le bon sens naturel de ces hommes simples, qui leur faisoit sentir les inconveniens d'un choix, ou les dangers d'une usurpation, leur inspiraient la grande idée de l'hérédité du pouvoir, et nous voyons dans les premiers tems, des familles de Rois, et même plus sages, et au fond plus éclairés que nos sophistes : ces peuples croyoient leurs Rois issus des dieux, et c'étoit sous cette image matérielle que la nature présentoit à des esprits grossiers la grande vérité de l'origine divine du pouvoir.

Je ne parle pas des Grecs, si vantés parmi nous, et de leur vivant si méprisés de leurs contemporains ; je ne parlerai pas de leurs turbulentes institutions ; "enfin, dit Bossuet, la Grèce en étoit charmée" : ce qui prouve le peu de ces qu'en faisoit l'esprit judiciaire de ce premier de nos écrivains, même politiques. La Grèce politique est tout entière dans deux peuples monarchiques, Sparte et les Macédoniens. Je vois dans le reste les progrès des arts et la dégradation de l'état social, l'homme sur la toile ou sur le marbre, l'enfant dans la société.

Rome d'abord constituée par des Rois ; plus tard monarchie acéphale, sous son patriciat, et bientôt orgueuse démocratie sous ses tribuns ; Rome, retint toujours, au fond de sa constitution, le principe monarchique qui lui avoit donné naissance. Ce principe monarchique en sortoit, dans la dictature, pour les grands besoins et les extrêmes dangers, et Rome retenoit ainsi, avec la force de conservation propre à la monarchie, ce qu'elle avoit conquis par le principe d'agression, particulier à la démocratie.

L'institution de la dictature, et peut-être du consulat, chez les Romains, donna, je crois, naissance chez les Modernes, à une autre forme de royauté, qui n'étoit ni temporaire ni héréditaire, à la royauté élective.

Les Etats où elle fut introduite, comme la Pologne, avoient à repousser les agressions soudaines et continuellement répétées d'hordes barbares ; et, à cette république guerrière, qui avoit aussi son patri-